

# PROGRAMME D'EXTENSION DU RÉSEAU TRIPHASÉ

Le Programme d'extension du réseau triphasé a pour but de favoriser la modernisation des entreprises agricoles et agroalimentaires en offrant une aide financière afin de faciliter l'implantation du réseau électrique triphasé.

## OBJECTIFS

- » fournir un accès au réseau électrique triphasé aux entreprises agricoles et agroalimentaires situées dans les milieux non desservis;
- » réduire les émissions de GES des entreprises agricoles et agroalimentaires situées en zone rurale;
- » réduire la consommation d'énergie fossile des entreprises agricoles et agroalimentaires situées en zone rurale.

## CRITÈRES

- » être situé sur le territoire québécois;
- » devoir acquérir de l'équipement dont le fonctionnement nécessite l'alimentation par un réseau triphasé de distribution d'électricité.

## AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière maximale pourra atteindre 75 % des dépenses admissibles pour la réalisation du projet avec un plafond de 250 000 \$ par projet.

## CLIENTÈLES

Entreprises agricoles et agroalimentaires

## FAIRE UNE DEMANDE

Rendez-vous sur le site Web [mern.gouv.qc.ca/energie/programmes/](http://mern.gouv.qc.ca/energie/programmes/). Vous trouverez l'information relative au programme ainsi que le formulaire électronique de demande à remplir. Vous avez jusqu'au 15 janvier 2021 pour soumettre une demande d'aide financière.

## POUR PLUS D'INFORMATION

Courriel : [triphase@mern.gouv.qc.ca](mailto:triphase@mern.gouv.qc.ca)

Téléphone : 1 866 248-6936